

Nantes, le 16 juin 2021

Transports scolaires

Ouverture des inscriptions en ligne pour les transports scolaires 2021-2022 du réseau Aléop

Depuis lundi 7 juin, les familles ligériennes peuvent procéder à l'inscription en ligne de leur enfant pour obtenir leur abonnement annuel 2021-2022 au transport scolaire du réseau Aléop. Les nouveaux abonnés recevront leur carte pendant l'été, et les élèves déjà inscrits conservent leur carte qui sera rechargée une fois la démarche de réinscription terminée. Chaque jour, les transports scolaires régionaux Aléop transportent 150 000 jeunes Ligériens, élèves de la maternelle à la terminale ou apprentis.

Dates des inscriptions au transport scolaire pour l'année 2021-22 : du 7 juin au 18 juillet 2021.

Au-delà de cette date, une majoration de 20 € sera appliquée.

Public concerné : tous les élèves domiciliés dans un des 5 départements des Pays de la Loire et fréquentant un établissement, public ou privé sous contrat d'Etat, de la maternelle à la terminale, ainsi que les apprentis ligériens niveau 5 (CAP) et niveau 4 (Bac pro, brevets professionnels et mentions complémentaires). **Les élèves déjà transportés en 2020-21 doivent renouveler leur abonnement pour 2020-21.**

Attention, la Région n'organise pas le transport des élèves domiciliés et scolarisés au sein d'une même communauté d'agglomération.

Tarifs annuels : 110 € par enfant, que le trajet soit effectué en car ou en train, sous réserve du respect des dispositions du règlement des transports scolaires, et notamment la sectorisation des établissements. Une gratuité s'applique dès le 3ème enfant par famille transporté sur le réseau Aléop.

Demi-tarif à 55 € pour les enfants scolarisés en regroupement pédagogique intercommunal (RPI).

Modalités d'inscription en ligne : le formulaire d'abonnement est à renseigner sur le [portail d'inscription https://aleop.paysdelaloire.fr/inscription-aux-transports-scolaires](https://aleop.paysdelaloire.fr/inscription-aux-transports-scolaires)

Attention : les élèves déjà inscrits cette année doivent conserver leur carte.

Les familles qui n'ont pas d'accès Internet sont invitées à contacter par téléphone l'antenne du service transport régional de voyageurs de Sarthe : 02 43 61 37 20.

CONTACT PRESSE : Sophie Ferger : sophie.ferger@paysdelaloire.fr - 02 28 20 65 30 - 07 72 21 16 97